

Conseil municipal du Vésinet du 22 octobre 2009

Intervention de Monsieur Claude Chatard, premier maire adjoint

Depuis des semaines, manœuvres et menaces se succèdent dans un secret total à mon propos, sans que jamais l'intéressé ne soit admis à s'expliquer, pour aboutir à l'exécution publique de ce soir.

La ville entière bruisse de nos dissensions, car il y a bien dissensions entre le maire et moi-même. Écarts et divergences, non pas sur les objectifs mais sur la manière de faire, sur le mécanisme (ou son absence) de prise de décisions politiques.

Je suis sans nul doute, ici, l'un des plus anciens dans l'Action Publique. J'ai toujours considéré que cette Action Publique ne peut se dispenser du débat et de la concertation, préalables nécessaires à la décision que l'on valide ensuite.

Cette démarche est l'axiome fondamental de l'exercice du pouvoir démocratique. C'est ainsi que j'ai agi pendant de nombreuses années au Vésinet pour l'intérêt de tous. Cela m'a conduit à être, et ce soir encore, plus attentif à l'état d'esprit des Vésigondins qu'à celui du maire.

Mon souci premier a toujours été, et restera, d'agir pour le bien de notre ville et de ses habitants en coopération avec ceux qui le veulent, quelles que soient leurs personnalités, et de mener ces actions en toute transparence et avec le plus large consensus possible.

C'est au nom de ces principes que ce soir, je vous demande de ne pas voter cette destitution :

Ne pas la voter, non pour moi, car il ne faut pas ramener cela à un vote pour/contre Chatard ou pour/contre Varese ; ce serait trop réducteur.

Mais bien plutôt sur la capacité de débats démocratiques au sein du conseil d'adjoints, comme au sein d'un groupement d'élus.

Ne pas voter cette destitution pour que l'adhésion du plus grand nombre précède désormais nos décisions après une réelle concertation.

Ne pas voter cette destitution, parce que vous ne pouvez pas soutenir la démarche et la méthode utilisée pour parvenir au vote de ce soir...

...même si cette méthode est plus **infamante pour celui qui la pratique que pour celui qui la subit.**

